

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 23

Artikel: Lausanne, le [8] juin 1872
Autor: A.Rtz.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

Lausanne, le Juin 1872.

Beaucoup de personnes oient qu'il n'est pas du tout dangereux de boire quand on a très chaud; mais des expériences faites dernièrement par un professeur de Vienne prouvent que cette action peut, non-seulement causer des maladies dangereuses, mais aussi déterminer une mort instantanée. Ces expériences démontrent que l'eau froide introduite dans l'estomac produit des changements importants dans les organes les plus essentiels. Les expériences suivantes ont été faites sur des chiens et sur des chats. On a mis en communication avec une artère un instrument pouvant indiquer les variations de la pression du sang dans ces vaisseaux. L'eau froide introduite, la pression augmente considérablement. Si l'on emploie un peu de curare, espèce de poison qui suspend toutes les fonctions du mouvement volontaire, la pression double. Mais si l'on introduit de l'eau qui a la même température que le corps, l'augmentation de la pression est très peu sensible.

Voici quelle est la cause de cette augmentation : l'estomac a beaucoup de vaisseaux sanguins (artères et veines), de même que les organes qui l'entourent. L'eau froide occasionne une contraction de ces vaisseaux, qui chasse le sang dans d'autres parties du corps. Le danger est encore plus grand si la chaleur ou une émotion ont déjà augmenté la pression du sang. C'est surtout dans les poumons et dans le cerveau que cette pression peut produire une rupture des artères ou des vaisseaux capillaires, rupture qui a les suites les plus graves. Dans la plupart des cas, cette pression est diminuée par les mouvements du corps, surtout aussi par de fortes respirations. Se tenir tranquille quand on a bu après s'être échauffé, c'est donc ajouter une nouvelle imprudence à celle qu'on vient de commettre.

Les bains froids produisent dans les organes des effets semblables à ceux que produit l'eau froide qu'on boit. C'est pourquoi il ne faut pas se baigner quand le corps est échauffé et que la digestion se fait. (Pendant la digestion, l'estomac est entouré d'une grande quantité de sang). Tout le monde connaît, du reste, les tristes accidents dont sont souvent victimes les personnes qui ne veulent pas écouter la voix de l'expérience.

A. Rtz.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Réaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Aspect de Genève avant la réforme.

Sous ce titre, nous nous permettons d'extraire les lignes suivantes d'un article excessivement intéressant publié par M. Marc Monnier, dans le numéro de mai, de la *Bibliothèque universelle*.

« Au commencement du XVI^e siècle, Genève était une ville d'affaires et de plaisirs. Debout sur les deux rives du Léman et du Rhône, moins peuplée qu'aujourd'hui, mais plus vaste peut-être, elle se répandait en tous sens dans la campagne. Pour se défendre du côté du lac, elle avait enfoncé dans l'eau des rangées de pieux entre lesquels chaque soir, elle tendait des chaînes. Du côté de terre, elle s'était flanquée de tours que reliaient des murs d'enceinte, ici crénelés, ailleurs couverts de toits qui abritaient les galeries suspendues où veillait le guet, et ça et là percés de fenêtres grillées donnant de l'air et du jour à quantité de maisons encastrées dans les remparts. Par-dessus ces murailles, verdoyaient des haies, des bouquets d'arbres, même des vignes et des jardins potagers parmi lesquels des granges et des colombiers prenaient un air rustique, tandis que plus haut, un fouillis de pignons, de tourelles et de clochetons accusait une vraie ville. Vous aviez à franchir des fossés étroits mais profonds, sur un pont-levis, puis sur une herse, avant d'atteindre une des portes en ogive ou en plein cintre que défendaient des mâchicoulis... Les maisons, s'étendant sur des cours et des jardins intérieurs, présentaient à la vue des façades étroites et basses; une porte ogivale, un ou deux étages de croisées, le pignon au-dessus, puis la tourelle où tournait le *virolet*, l'escalier à vis, et c'était tout... Ainsi se pressaient les maisons pittoresques et gaies; ailleurs se développaient des halles, vastes portiques couverts que changeaient en bazars les marchands du pays et de tout pays. Au sommet de la ville, autour de l'église et du cloître s'amassaient des centaines d'échoppes où l'on vendait toute la bimbeloterie de dévotion, tandis qu'ailleurs s'ouraient des boutiques plus nobles, celles des apothicaires, par exemple, hommes d'importance et de capacité, parlant le latin avec les apprentis, siégeant le matin dans les conseils, recevant l'épée à la main, la tête couverte, l'hommage que leur prêtaient à genoux et désarmés les gentils-hommes du territoire, puis de retour chez eux, vendant sans déroger des drogues, des sucreries, des épices, etc.